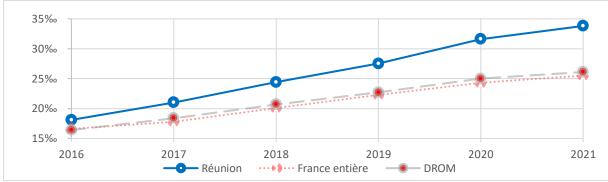
HandiDonnées

Les chiffres-clés du handicap s'appuient principalement sur des indicateurs présentés sur le site HandiDonnées : https://reunion.handidonnees.fr/. Handidonnées est une plateforme mettant à disposition des données sur les publics en situation de handicap et l'offre d'accompagnement.

Les allocataires de l'AEEH

En 2021 à La Réunion, on comptait 8 534 enfants bénéficiant de l'AEEH, soit 34 jeunes sur 1.000 bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé. La même année en France entière, ils étaient 25 pour 1.000. En France comme à La Réunion, les bénéficiaires les plus nombreux ont entre 10 et 14

Evolution de la part des enfants ayant une AEEH entre 2016 et 2021 -Réunion/DROM/ France

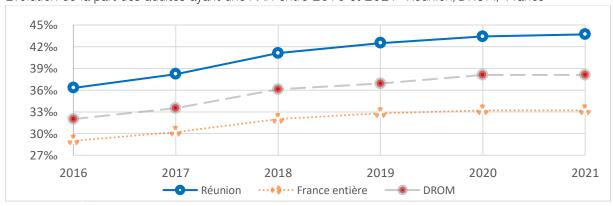


Source: CNAF, exploitation CREAI

Les allocataires de l'AAH

En 2021 à La Réunion, 21 564 adultes bénéficiaient d'une allocation pour adulte handicapé, soit un taux de 44 adultes pour 1000 personnes de 20 à 64 ans (33 ‰ en France entière). 95% des allocataires vivent à leur domicile, où 14 000 vivent seuls et 11 000 avec un taux d'incapacité de 80% et plus.

Evolution de la part des adultes ayant une AAH entre 2016 et 2021 -Réunion/DROM/ France



Source: CNAF, exploitation CREAI

Les bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP

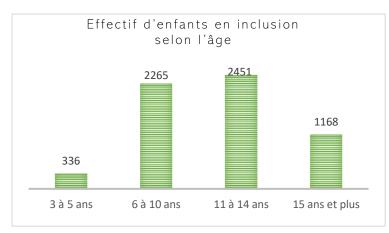
En 2020, à La Réunion, 5 011 personnes en situation de handicap ont bénéficié de la Prestation de compensation du handicap et 1 285 de l'Allocation compensatrice pour tierce personne, donc 6296 personnes au total, soit un taux de 7,2 bénéficiaires pour 1000 habitants. Ce taux, supérieur à la moyenne française (5,9‰, hors Mayotte) est cohérent avec ce qui s'observe en moyenne dans les DROM (hors Mayotte).

Effectifs et taux de PCH et ACTP en 2020 selon l'âge, à La Réunion/DROM/France entière

	Nombre de PCH chez les moins de 20 ans		ACTP chez	Taux de PCH ACTP pour mille adultes de 20-59 ans	de PCH-	pour mille	Nombre total de bénéficiaires de l'ACTP ou la PCH	Taux de bénéficiaires de l'ACTP ou la PCH pour mille personnes
La Réunion	613	2,4‰	4234	9,6‰	1449	8,3‰	6 296	7,2‰
DROM sauf Mayotte	912	1,7‰	9266	10,0‰	3798	8,9‰	13 976	7,4‰
France entière	25760	1,6‰	258491	7,8‰	114738	6,2‰	398 989	5,9‰

Source : DREES-enquête Aide sociale- Insee- exploitation HandiDonnées CREAI

La scolarisation



En octobre 2020, 6 220 élèves en situation de handicap étaient accueillis en inclusion (y compris en ULIS) dans des établissements scolaires réunionnais, dont 3 128 dans le 1^{er} degré.

Sur l'île, la moitié des enfants scolarisés en inclusion sont signalés comme ayant des troubles intellectuels ou cognitifs, alors que ces troubles ne concernent que 38% des enfants en France entière.

Source : Enquête Education Nationale, DEPP- exploitation CREAI

En 2022, 205 établissements scolaires proposaient une ou plusieurs Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). La Réunion disposait aussi en 2022 de 3 unités d'enseignement en maternelle pour les jeunes autistes (UEMA), ainsi que 2 unités en école élémentaire (UEEA).

L'emploi des travailleurs handicapés

En 2019, 1 627 travailleurs en situation de handicap étaient repérés dans les entreprises privées de La Réunion. En 2022, 2 516 travailleurs en situation de handicap, bénéficiaires de l'obligation d'emploi, étaient recensés dans le fonction publique.

11 ESAT proposent 979 places, pour réaliser des activités productives et un soutien médico-social (tableau ci-après). En 2022, le taux d'équipement en places d'ESAT atteint à peine 2,2 places pour mille adultes, quand il est de 3,6 places pour mille adultes en France entière.



On recense aussi 7 entreprises adaptées organisées en 9 antennes, qui employaient 116 personnes en situation de handicap.

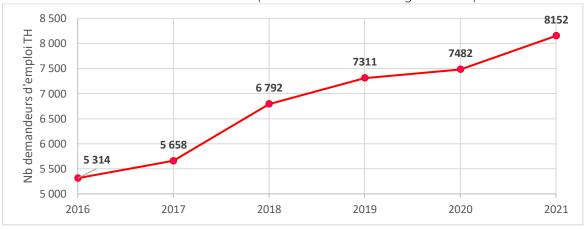
Nombre de places installées en ESAT par type de déficiences en 2022 à La Réunion

Type de public accompagné	Nombre de places		
Agrément pour tous publics	732		
Déficiences Intellectuelles	247		
Total	979		

Source: FINESS, exploitation CREAI

En 2021, on comptait 8 152 demandeurs d'emploi repérés comme étant en situation de handicap par Pôle Emploi. Les personnes en situation de handicap représentent 5% des demandeurs d'emploi à La Réunion, alors qu'en France, ils sont presque 8% des demandeurs d'emploi.

Evolution des effectifs des demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi à La Réunion



Source : Tableau de bord AGEFIPH- exploitation CREAI

En 2021, Cap Emploi La Réunion a permis le maintien dans l'emploi de 204 travailleurs, soit moins qu'en 2020.

L'offre d'accompagnement médico-social

On compte 2 461 places installées en 2022 (hors CAMSP et CMPP), soit 9,7 places pour 1000 jeunes de 0 à 19 ans, quand la moyenne nationale se situe à 10,4 places pour 1000. Les CAMSP et CMPP de l'île ont suivi en 2020 plus de 4 500 enfants.

L'équipement à destination des enfants en situation de handicap (hors CAMSP/CMPP)

	Nombre	Nombre de	Taux	Taux	Taux
Catégorie	d'établis-	Places	d'équipement	d'équipement	d'équipement
	sements	1 laces	Réunion	DROM	national
I.M.E.	17	1053	4.2 ‰	3.4 ‰	4.6 ‰
S.E.S.S.A.D.	14	831	3.3 ‰	3.7 ‰	3.4 ‰
I.T.E.P.	2	131	0.5 ‰	0.4 ‰	1.2 ‰
I.E.M.	4	101	0.4 ‰	0.2 ‰	0.5 ‰
Etab.Enf.Ado.Polyhandi.	4	170	0.7 ‰	0.3 ‰	0.3 ‰
Inst.Educat° Sensorielle	3	175	0.7 ‰	0.3 ‰	0.09 ‰
Total	44	2 461	9.7 ‰	8.8 ‰	10.6 ‰

 $Source: {\it FINESS, exploitation CREAI}$

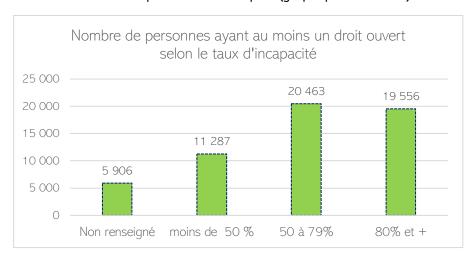


Pour les adultes en situation de handicap, 2 683 places sont installées en 2022 (comprenant suivi à domicile, hébergement, accueil de jour et travail adapté). Soit un taux d'équipement de 6,1 places pour 1000 adultes, quand la moyenne française était de 10,5 places pour 1000 en 2021. 2 Pôles de Compétences et Prestations Externalisées suivent aussi une centaine de personnes.

Les usagers de la MDPH

Fin 2020, plus de 57 000 personnes avaient au moins un droit ouvert à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (57% sont des hommes). Cela représente 6,7% des habitants de La Réunion. Ce taux est bien inférieur à la moyenne nationale, de 8,9%.

34% ont un taux d'incapacité de 80% ou plus (graphique ci-dessous).



Presque 60% de ces 57 000 personnes ont une allocation (AAH ou AEEH), et 14% bénéficient de la PCH ou de l'ACTP. Une personne sur deux dispose de la Carte mobilité inclusion (CMI). De même, presque une personne sur deux est reconnue Travailleur handicapé (RQTH) ou est orientée vers un ESAT, ce qui représente plus de 27.000 personnes.

En moyenne, mi-2022, une demande faite à la MDPH pour un enfant prenait 6 mois et demi pour être traitée (moyenne nationale : 3 mois et demi), quand celle d'un adulte prenait 5 mois (moyenne nationale : 4 mois et demi).

Pour en savoir plus, le site HandiDonnées est à votre disposition :

https://reunion.handidonnees.fr/

CREAI Océan Indien
1 rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOIT
02 62 92 99 44
https://creai-oi.fr/



